

PUBLIÉ LE 17/10/2012 09:35

[AJOUTER UN COMMENTAIRE](#)

## Tarascon-sur-Ariège. La politique éducative locale priorité de la CDC



La signature de la convention par Alain Duran./Photo DDM.

La communauté de communes a signé la convention territoriale PEL lors de la cérémonie officielle réunissant tous les partenaires à l'IUFM de Foix.

Au-delà des dix principes fondateurs de cette «charte», la collectivité a défini trois axes de travail prioritaires pour les années à venir.

La continuité éducative, avec le renforcement des échanges entre les crèches, les centres

de loisirs, la MJC, les associations et les écoles, permettra de donner plus de cohérence au parcours des enfants tout au long de leurs évolutions.

Les actions de parentalité, qui visent à (ré) intégrer les parents au sein de la communauté éducative et les accompagner dans leur rôle. Cette démarche en direction des familles doit favoriser les liens professionnels-parents, parents-enfants, mais aussi entre parents.

Enfin, la PEL s'inscrira dans une démarche qualité. En cohérence avec les nouveaux moyens dont elle se dote, la communauté de communes du pays de Tarascon mettra en place des outils d'évaluation continue.

Elle s'inscrit d'ores et déjà dans le réseau de formation départemental et renforce son poste de coordination.

A ce titre, le pays de Tarascon est le premier territoire à créer un poste de coordonnateur à temps plein.

«Avec la signature de cette convention, les élus de la communauté de communes confirment leur volonté de faire de la politique éducative un axe majeur de l'action intercommunale. Le projet de construction du nouveau centre de loisirs pour un investissement d'environ 800 000 € illustre parfaitement cet engagement au service des familles de tout le canton», souligne Alain Duran, président de la collectivité.